



Vente résidence secondaire

Par **GEGE5**, le **07/03/2012** à **17:33**

Bonjour,
Je possède une résidence principale (plus de 30 ans) et une résidence secondaire (12 ans)
Dans quelques années je compte vendre ces 2 résidences pour construire une nouvelle habitation sur un terrain que je viens d'acquérir
Question
Dans le but d'éviter la nouvelle taxation lors de la vente des résidences secondaires je compte passer ma résidence secondaire en résidence principale et inversement ma résidence principale en résidence secondaire.
- est-ce possible?
- quelles sont les formalités à accomplir?
- quelles sont les contraintes?
Merci pour vos réponses

Par **vanceslas**, le **09/03/2012** à **15:14**

Bonjour il faudra vous domicilier réellement pendant au moins six mois attention avec preuves impôts edf etc.....cordialement